



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question au Gouvernement n° 3282

Texte de la question

LIBYE

M. le président. La parole est à Mme Martine Aurillac, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Martine Aurillac. Ma question s'adresse à M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes. Dans une actualité internationale riche et mouvementée, et au moment même où le sommet de l'Union africaine se réunit, les nouvelles qui parviennent actuellement de Libye paraissent parfois fragmentaires aux yeux de l'opinion, voire un peu décousues. On sait que le Conseil national de transition de Benghazi est désormais reconnu par l'Union européenne quasi entière comme le bastion de la résistance et que les Nations unies ont révisé à la hausse leur appel de fonds pour l'assistance humanitaire. On sait aussi qu'un Français a été tué lors de l'arrestation du groupe dont il faisait partie, ses quatre compagnons ayant, eux, été détenus quelques jours avant d'être relâchés et conduits en Égypte.

Quant aux actions de l'OTAN, elles n'offrent pas toujours une lisibilité parfaite, ce qui peut se comprendre. L'alliance vient de détruire huit navires libyens, dont certains étaient basés à Syrte. Elle a bombardé Tripoli, notamment cette nuit, mais protège-t-elle aussi la frontière avec la Tunisie ? Protège-t-elle la montagne, où les petites villes qui résistent sont harcelées par le pouvoir encore en place - même si jour après jour, l'isolement de M. Kadhafi et de ses proches se confirme ?

Par ailleurs, on sait que le procureur de la Cour pénale internationale, appuyé par la France, a demandé à la Cour pénale internationale de délivrer trois mandats d'arrêt pour crimes contre l'humanité à rencontre de M. Kadhafi, de son fils Saïf al-Islam et du directeur des renseignements libyens. Enfin, nous allons sans doute mieux adapter nos capacités de frappe au sol et accentuer notre pression militaire.

Dans ces conditions, monsieur le ministre d'État, pouvez-vous nous préciser le fil conducteur des événements et de notre politique dans cette région ? (*" Allô ! Allô ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Roland Muzeau. Le fil conducteur, c'est l'escalade !

M. Jean-Paul Lecoq. La canonnière !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Madame la députée, le Président de la République et le Gouvernement savent ce qu'ils veulent en Libye. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Pierre Brard. Ce serait bien la première fois !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. Notre première priorité est d'accentuer la pression militaire pour faire cesser les agressions des forces de Kadhafi contre les populations civiles. Pour cela, conformément à la résolution 1973 du Conseil de sécurité qui nous y autorise, nous utilisons tous les moyens adaptés, y compris des hélicoptères de combat, comme cela vient d'être décidé.

Cette politique commence à donner des résultats. Les foyers de résistance se multiplient sur le terrain, en particulier au nord-ouest du pays, dans le djebel Nefoussa et autour de la ville de Misrata. Par ailleurs, à Tripoli, les défections se multiplient dans le premier cercle de Kadhafi.

Notre deuxième objectif est d'accélérer la sortie politique de cette crise. D'abord en renforçant le Conseil national de transition. De ce point de vue, nous avons été entendus, nous qui avons été le premier pays à reconnaître la légitimité du Conseil. Aujourd'hui, la communauté internationale suit : M. Mahmoud Djibril a été

reçu à Washington et la Haute Représentante de l'Union européenne, lady Ashton, vient d'installer un bureau de l'Union européenne à Benghazi. Par ailleurs, le Conseil de transition ne cesse de se renforcer et de se restructurer. Nous l'aidons aussi financièrement : le mécanisme financier dont le principe a été décidé à Doha puis à Rome est en train de se mettre en place.

Enfin, dans cet objectif de sortie politique, nous essayons de favoriser l'organisation d'une convention nationale réunissant, autour du Conseil national de transition, tous les partenaires futurs de la construction d'une Libye nouvelle, les autorités traditionnelles, mais aussi les transfuges de Kadhafi. Des messages de plus en plus nombreux nous arrivent de Tripoli, que nous sommes en train de coordonner, et je puis vous assurer que notre volonté est de faire en sorte que l'intervention en Libye ne dure pas au-delà de quelques mois.

(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3282

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 mai 2011